du garni où s'est déroulé le terrible drame. Si les choses s'étaient passées de la façon dont les a racontées Louis Penoy, il y aurait eu lutte incontectablement; Jeanne Naeme, complètement réveillée, aurait crié au secours, elle se gerait défendue. Or, personne n'a rien entendu dans la maison et aucune trace de lutte n'a été relevée dans la chambre.

L'instrument du crime

A co propos, nous devons complèter notre premier récit du crime en disant qu'un cauteau de poche à virole, à large lame, a été retrouvé dans le lit de la malheureuse. Il n'était pas tâché de sang.

Quant à l'instrument du crime, c'est un couteau de cuisine dont la lame a 15 centimetres de longueur et 3 de largeur, et dont se servait Jeanne Naems, L'asaestin l'a trouvé dans le garni. L'autre couteau était mans donte dans sa poche et il s'en servit servi au besois, à défaut d'autre.

L'attitude de l'assassin

L'attitude de l'assassin

Ce n'est pass un interrogatoire régulier qu'a fait
aubr au prisonnier le juge l'instruction, il ne peut le
faire d'après la nouvelle lei sur l'instruction, suns la
présence de l'avocat de l'accusé.
Louis l'enoy, en présence du magistrat, était très
affaissé, la tête continual lement baissée, dans l'attitude d'un homme qui se repend. Il a, d'ailleurs,
avouré à M. Detalé, qu'il regrettait son erime et même,
il a supplié le magistrat de le remettre en liberté pour
lui persettre de gagner du pain pour ses enfants.

Graves constatations

A trois heures et demie, M. lo docteur Castiaux, meidecin légiste, est arrivé à l'Hôvel-Dieu, où l'attendait déjà les le docteur Bolo, de Reubaix.

M. Castiaux a rendit aussitôt à la morgne, où, depuis hier soir, avait été doposé le corps de Jeanne Nume.

Manns.

Le speciacle du callavre tout enanglanté couché sur la dalle était terrifiant. Tout le côté gauche de la figure était convert de sang saillé, au point de rendro mésonnaissable la victime. Sur le côté droit du cou, en réseaux de l'orenile, se voyait une large blessure de trois centimètres de long sur un de large cenviron.

L'autopsie a demandé plus de deux heures. D'après les constitutions de M. le doctour Chattuux, les coups ont été portés avec une brutairté moure. Le médicin l'eissée a trouvé que l'arme avait fait deux trajets.

Le premier coup de couteau a periore la paroi buecale et, transperce la laugue, l'avane est entrée dans la plais sur une longuaur de huit centimètres.

to premier coup de conteau a períore la parói bue-cale et, transperce la langue, l'arme est entrée dans la plais aux une longueur do huit centimètres. Le deuxième coup a été parté sans que l'arme dit été complètement retiré de la blesure; la lame est pessée destrière le planyux, traverant le cou de part en part et sectionaint l'artère carotide droite, la veine insultée.

che. Il est probable que l'assessin, s'apercovant que le premier coup de couteau n'avant pas porté, a rotiré son arme en partie de la plaie et l'a enfoncé plus vio-

Ce sont là de graves constatations qui constituent, Ce soni là de graves constatations out constituents, pour l'acent à, des charges vaistablement écrasantes. Le mébern légiste a retrouvé aussi à la paume des mains des coupures peu profondes, que la victime s'est faite en voulant rétirer le couteu de la blessure, et une autre coupure au revers de la main ganche. La victime avait perdu tout son sang.

Le bruit ayant couru dans le quertier labité par Jeanne Nacms que la victime était sur le point d'étre maire, M. le decteur Castinux a voité s'agairer de ce fait et l'a reconnu inexact,

A la maison du crime

A flat hours et demic, apiès avoir entendu l'assain, M. Delal's écte rendu avec son greffier, à la maison du crime, rue des Longues-Baise, où il a constaté l'état des liéux. Il a viste munucousement la cour Glorieux-Lauwens et le garni qu'habitait la victime.

Ayant terminé ses constatations, M. Delalé a repris le train pour Lille, à 6 heures 28, en compagnie de M. le docteur Castiana.

Le prisonnier a été conduit à Lille par le même train entre deux agent, de săroté, et écroué aussitôt à la maison d'arrêt.

Pendant toute la journée une foule nembreuses n'a

Pendant toute la journée une foule nombreuses n'a cetae de stationner devant l'Hotel-Dieu et devant la maison du crime.

Chez la mère de la victime

A quelques pas de la maison du crime, dans la rue Bernard, cour Demarcq, habitent les parents de la matheureuse victime, M. et Mme Naems. Ce sont d'honnètes ouvriers, très estimés de leurs voisins et dont l'épouvantable malheur vient troubler la pai-sible vieillesse. La douleur de ces braves gens est

Au moment où nous allons leur rendre visite, samedi à midi, la pauvre mère revient de la rue des
Longnes-Haies. Elle est absolument anéantie.
Autour d'elle nous voyons, essayant de la consoler,
mais ne pouvant eux-mômes contenir d'abondantes
farmes, une de ses filles et son mari, habitant Roubaix, rue de Denain.

a Aht I Monsieur, nous dit Mmo Naems, avec un
fort accent flamand et au milieu des sanglots qui
séouffent sa voix, quel malbeur! quel malheur!
Pauvre Jeanne! Pauvre enfant! Non, jamais pareille chece ne devait arriver dans notre famile, une
famille où on a toujours été si honnète!

— s Jeanne, dit à son tour, la sœur de la victime,
Jeanne, étit une brave femme, Monsieur, travailleuse, sérieuse. Jamais son mari n'a pu lui reprocher
la moindre chose. Mais lui, oh! c'est un paresseur,
un ivrogne, un sans-cour!

ivrogne, un sans-cœur i cepuis deux ans, jo ne sais pas s'il a travaillé en

Depuis deux and, jo ne star pas sit a travaille en fouth, deux mois.

— Il avait l'intention depuis longtémps de tuer sa femme ? demandons-nous.

— Oh! oui, monsieur, et hier matin ma pauvre sœur, disait à quelqu'un: «de asis que Louis me frappera un jour ou l'autre. Il me menace toujours et il est assez violent pour le faire. Ah! pourvu que le coup que je recevrai me permette encore de travail.

ler pour élever mes deux enfants !. Cest affreux !
Cest affreux !.
Et en nous parlant la jeune femme se laisse tember sur une chaisse en fondant en larmes.
Nous quittons ectte maison, remué jusqu'au fond de l'âme par ce spectacle navrant. Au moment où nous franchissons le seuil, un bambin de six ans, l'un des fils de l'assassin, entre en courant chez sa grand-mère. Le pauvre petit orphelin ne semble pas se douter du malheur qui le frappe, ni de la perte qu'il vient de faire. De ses grands yeux naifs, il regarde avec étonnement le va et vient extraordinaire qui se produit dans la cour. produit dans la cour.

UN COUP DE THÉATRE

à Montceau-les-Mines

LA GRÈVE TERMINÉE

UNE IMPORTANTE ENTREVUE LA REPRISE DU TRAVAIL POUR LUNDI L'IMPRESSION

L'IMPRESSION

L'IMPRESSION

Montecau-les-Mines, 4 mai. — Le bureau du syndicat, continuant la double tactique que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, poursuivait les pourpacters engugés à Montecau avec la compagnie tandis qu'il envoyait à Saint-Etienne des délégués. Ces délégués, par la sommation qu'ils apportaient à M. Cotte, secrétaire de la fédération nationale des mineurs, comptaient exercer une dernière pression sur l'esprit du gouvernement et de la compagnie et, en même temps, obtenir des secours pour les Montrelliers au cas où les négosiations n'aboutnaient pas. Il semble bien que cette fois elles aient rénes.

L'entrevue. - La fin de la grève

En effet à la suite d'une entrevue qui a cu lieu ce matin, de dix heures à midi, entre M. Coste, directeur de la compagnie, et les membres du bureau syndical en présence de M. Dieny, profet de Saône-et-Leire, la reprise du travail a été, d'un commun acord, àvée à lundi. Il ne manque plus que la ratification des grovistes sux-mêmes. Mais ils sont ceuvequés demain dans austre assemblées nyivées et en cruit demain dans quatre assemblées privées et on croit qu'ils se conformeront à l'avis du bureau du syndient.

qu'ils se conformeront à favis du bureau du syndicat. Bepuis quirkque jourfs, du reste, une cértaine fatigue se munifestait chez un certain nombre d'entre eux. Las de vains espois, ils commerçaint à parler de la reprise du travail. Cependant, la presque unanimité des ouvriers auraleut encore prolongé la résistance si le syndicat l'avril désiré. Ils ne se seraient sutout pas avisés de rentrer à la mine la veille de connaître la décision du conseil fédéral sur la referendeun relatif à la grière sénérale.

veille de connaître la décision du conseil fédéral sur le referendium relatif à la grève génerale.

Mais le syndicat, pour des consuderations qui n'apparaissent pas encore nettement, surtout au leudemain des ultimatung voies hier soir, en a décidé autrenfent, par suite pout-être d'une sorte de compromis dù à la diplomatie préfectorale. Il ne pouvait d'ailleurs pas prolonger indéfiniment cette grève, car il n'avait plus en cuisse, dit-on, qu'une somme de dix mille francs pour faire bouillir la marinte poqualire, et peut-être ornignait-il aussi les défections.

Quoi qu'il en seit, le mouveauent de rentrées s'est nocentue ce matin. On compte 70 ouvriers de plus qu'ilier sux puits Maugrand et Magny; en outre, hier et aujourd'hui, 60 ouvriers renvoyés acceptant leur sort, sont venus rotirer leurs livreis à la compagnie; les jours précèdents, il s'eu était présenté 90.

Les conditions

Les conditions

Il resto à déterminer dans quelles conditions le bureau syndical accepte la rentrée. Nous avons vu à ce sujet et les membres de la délégation dont firent partie le maire M. Bouveri et-les représentants de la compagnie. A la Compagnie, on d'éciare qu'aut cours de l'entrevue avec le bureau syndical, on a véglé certaines questions de détail, mais que rien na été mostilé sux repenses faites par le Consed d'administration au questionnaire des mi-

par le Conseil d'administration ou que l'accession par le Conseil d'administration ou que le façon aurait lieu la reprise du travail.

A la demande du maire, M. Bouveri, la date des premières rentrées a été fixée à lundi, et 500 ouvriers réintégreront les mines ce jour là. Mardi, 1,500 autre, seront

bigromont les mines ce jour là. Marti, 1.000 autres serons réunche. Miss.

Enfin, dans la huitaine, il y aura un effectif de 5.800 hommes que les 8.300 qui coupunt. la Compagnie avant la grève. Le reste de con ouvriers seus repris an fur et à meaure que les mécanités de la service l'extegronat.

Si nome de les mécanités de la service l'extegronat.

Si nome trouvent des l'ammes qui les deuns dent particular le deuns de la formation de deuns deur par de la first des permittaistens de l'emplager ces volontaires par des pôtes ayant des fils à la mine, ou réproquement à reprendre à leur place des ouvrieux changes de la fils de consequence, de ce qui précède, le Syndisat va comper des adjourn'hôi de drosser la liste de toux eux qui ne verront pas d'inconvénient à se rendre aux emplois offerte par le Gouver-nement.

Interview d'un membre du bureau syndical Montocau-les-Mines, 4 mai. - Un des membres du

burean syndical, autorisé par sea camarides, donne les renseignements suivants sur l'entrevue de ce ma-tin avec M. Coste, directeur de la compagnie des Mines de R. Parez V.

tin avec M. Coste, directeur de la compagnio des Mines de Blanzy.

e D'une façon générole, a-t-il dis, il n'y a rien de changé à l'entrevue qui eut livu le 13 mars et à celle pius récente, datant du 21 avril demise.

» L'entretien a routé uniquement sur les questions reinives à la reprise du tenvail. Nous avons tout d'abord demandé, sinai que cole se fit à le mile de la grève de 1899, que trois postes de luit heures vioient étabits sin de hâter les révarations. Le directeur a répendu qu'il n'avait pas privu cette demandé, mais qu'il alluit l'evessuirer. M. Coste a declare que si ce mode de proceder était pratique, les couvriers auraient guin de cause sur ce point. Les renteies d'effectuerent plus vite que ne l'espéruit le Syndicat. Dès laudi 500 couvriens seront invitée à se présenter sur les puite. Mardi il y auta 1.503 embarchages de plus. Enfin, dans la huitaine, le nessive total des travailleurs, y compris ceux carburchie depois un mois déquassers 6.000.

Le membre du syndicat interviewé ajoute qu'au

Le membre du syndicat interviewé ajoute qu'au puits Saint-Louis, que l'on croyait entidroment enva-

hi per les eaux, le travail va être repris immédiate ment. Le directeur, dit-il, a affirmé qu'il allait faire de suite deux postes au quartier Sainte-Elisabeth, dé-pendant de ce puits, aîn de pouvoir utiliser rapide-ment les services deu mineurs.

L'impression Au syndicat, on ne se montro pas positivement sa-tisfait des concessions obtenues, mais on croit néun-mins que les grévistes les accepteront dans les ré-mions de demain.

Pendant l'aprèc-midi, des groupes de dix ou douze

personnes se sont formés un peu partout et en a dis-cuté ferme sur l'entrevue de la matinée. Ces groupes ne paraissent pes hostiles à la reprise

Ajoutons qu'avec la fin de la grève de Montceau s'évanouit le spectacle de la grève générale.

TRIBUNE INDÉPENDANTE

LETTRES MUNICIPALES

Les taxes de remplacement Lorsque nos collègues de la minorité, com-battant en réunion du Conseil municipal le projet de taxes de remplacement soumis par le maire, démontrèrent les consequences ruineuses qui devaient en résulter pour nes concitoyens, la majorité leur répondit: « Vous ne voulez donc pas de la suppression des oc-trois ? »

Et l'adjoint aux diversions, le citoyen Bailleul ajouta à mon adresse, sur un ton ironique « Mon collègue demande la suppression des octrois pour l'an deux mille! »

Ce à quoi je répliquai:

de simplement à M. Beilleul de ne pas dire

Partant du raisonnement même de M. Bail-leus et de ses collègues, et sans qu'ils puissent aussi aisément nous réfuter, nous sommes en droit de leur déclarer:

« Vous ne voulez pas de la suppression de l'entroi avec participation de l'État aux charges budgétaires de la ville. »

Uno entento avec les pouvoirs législatifs pourrait faire adepter ce système, grâce auquel nos commerçants éviteraient de payer seuls la ren-çon des octrois en laissant tous les bénéfices des dégrèvements à leurs concurrents venant du

Vous préférez vous, que nos concitoyens soient seuls à acquitter les nouvelles taxes et que leurs concurrents aient l'entrée franche en ville !

Vous savez que si vous afrontiez le verdict du corps électoral, ainsi que vous y avez été nwité par la minorité, tous nos petits patentes vous jetteraient ces vérités a la face. Et vous navez ni le courage, ni la dignité d'executer votro déibération du 24 avril 1894,

qui disait : Considérant qu'il est de toute justice de consulter les abitants de la commune sur les taxes de remidicement

létablir,

Le Conseil municipal délibère :

Les taxes de remplacement saont soumises à la tion directe des habitants de la commune de Roub Les protestations s'ajoutent aux protestations, après celles de la Chambre de commerce, de la Société Industrielle, des agriculteurs, des corporations du bâtiment, des jardiniers, des pâtissiers, etc, voici maintenant celle de l'Union com merciale qui se couvre de milhers de signatures

Tous nos concitoyens savent aujourd'hui que s projet prêté au maire de Roubaix, a pour nique objet de tirer de la poche de nos contribuables de quoi combler ne le masquant, le déficit créé par l'incurse de son administration

neit crès par l'incurie de son administration.

C'est pour cette raison qu'il n'est pas possible à l'administration collectiviste d'attendre
que l'Etat consente à prendre sa part des charges que Roubaix aura à supporter du fait de
la suppression de son octro.

Voilà pourquoi il lui faut faire payer aux
seuls Roubaisions les frais de ce qu'elle a l'aplont d'ampler une réferne.

souts Acutousistes les frais de ce qu'elle à l'aplont d'appeler une réforme :

Les nouvelles taxes ne doivent elles pas houcher le trou creusé dans le budget municipal
par la mauvaise gestion des collectivistes ?

Il en résultera évidemment une prime offerts
à coux qui du dehors concurrencent nes concitoyens dans leur commerce ou leur industrie mais c'est bien là le cadet des soucis des singu licis mandataires qui prétendent ne releve que de leur comité exécutif et croient pouvoi

Chronique Iocale

ROUBAIX

L'AFFICHE suivante a été placardée samedi à HUIT MILLE NOUVEAUX PETITS

CONTRIBUABLES
Travailleurs,
D'accord avec Jules Guesde, le Conseil municipal collectiviste avait pris le 24 avril 1898, longagement de consulter le corps électoral avant d'imposer de nouvelles taxes aux con tribuables roubaisiens.

le rapport de M. Guvesse sur les retraites ouvrières.

dernier, le vote sur le referenditan que M. Cette, secrétair de la Fédération des mineurs a ordonné, comme en sait pour trancher définitivement la question des abstantion histes.

euvir de serutin. A MONTCEAU

Montceau-les-Mines, 4 mai. — Le syndicat rouge a délégné deux de seg microbres auprès de la Fédération de
Stat-Fidenne pour réclongr à nonveut l'appui pécunière
du syndicat des mireurs. Les désgnés du jour biamant
l'attituele des représentants du Nord, du Pac-de-Calais et
de la Loire.

de la Loite.

NOMINATIONS MILITAIRES

Poris, 4 mai. — M. le capitaine Jacouny passe de l'atelier
de Petenux à celui de Donnie DES TRAMWAYS

FIN DE LA GRADE DES TRAMWAYS

Montpellier, 4 mai. — La grève des transways qui avait
donné leus à de graves incidents est terminée à la suite
dans entre avec le directement de le Compagnie.

Il a manqué à cet engagement !

A la minorité qui le lui rappelle, le Comité exécutif a répondu aimplement : « Nous tra vaillons pour les ouvriers malheureux et les petits commerçants.

Grâce à la taxe locative municipale créée par le nouveau projet des collectivistes, il y aura à Roubaix 8.000 nouveaux petits contribuables. En effet, tous les ouvriers payant un loy-r mensuel inférieur à trente france étaient dis-

pensés de toute contribution

Si le projet du Maire reçoit exécution, indé-pendamment de la hausse des loyers résultant des taxes sur les maisons, tous les travailleurs qui paient un loyer de dix-sept francs et au-dessus seront probables.

qui paient un loyer de dix-sept francs et audessus seront probables.

1. D'une taxe d'habitation; 2. d'une cete personnelle et mobilière dont ils étatent exempta.

Les ouvriers subiront en outre toutes les corséquences de ces impositions telles que taxe
militaire et autres charges.

La création de ces 8.000 nouveaux petits contribuables aboutira à une réduction proportionnelle du montant des grosses contributions.

8.000 ouvriers qui ne payagent rien deuront.

La création de ces 8.000 nouveaux petits contribuables aboutirs à une réduction proportion nelle du montant des grosses contributions.

8.000 ouvriers qui ne payaient rien, devront, grâce au projet du Maire, aller chaque annévider leur porte-monnaie chez le percepteur.

Voilà comment l'administration collectiviste pour couvrir un déficit qui la gêne, frappe les ouvriers et cherche à les tromper.

La minorité du Conseil municipal.

N.-B. — La munorité ne se lassera pas de renseigner les Roubaisiens et de luther contre ce projet néfaste. — Ses adversaires l'invitent à aller discuter contradictoirement à la Paix. — Préparer une saile est facile; la préparer chersoi est un comble — quelle sanction sincère cléturerait un tel débat ? La contradiction à été faite en son vrai heu, à la séance du Conseil municipal. — Il appartient aux sculs Roubaisiens de conclure.

L'NE REUNION COLLECTIVISTE A LA

UNE REUNION COLLECTIVISTE A « LA PAEX ». — La majorité collectiviste du Conseil municipal arait convié ses électeurs, pour samedi soir, à une réuien dans laquelle elle devait rendre compte de son mandat. Bien peu ont répondu à son appel; cinq ceuts persounce au plus se temadent au large dans la salie des fêtes de la coopératice « la Paix ».

La rounion était prosidée par le citoyen Henri La rounion coat produce par le cicigen veni. Carrette, maire, entouré des citoyens Van Waerebeke, adjoint ot Henri Lefebvre, secrétaire de la section roubaisieune du parti collectiviste. Plusieurs autres adjoints et conseilled; municipaux étaient

autres adjoints et conseilleds municipaux étaient présente.

Le premier, le maire de Roubaix, a pris la parole. Il a lu un rapport aur la gestion du Conseil municipel depuis un an. Après avoir dit que la majorité avait encore foit son devoir amalgré les cris et le tapage de la minorité réactionnaires, il a donné, d'après son expression, la table des matières des travaux du Conseil.

Le citoyen Carrette s'est étendus surfout sur la convention passée avec la Compagnie des Trausways et a revendiqué, pour la majorité, tout ce qu'il y a de bien dans cette couvention.

On seit à quoi, s'en tenir à ce sujet et comment la majorité a fait, dans cette question, une retraite en ban ordre, après l'intervention de la minorité.

Le maire de Roubaix a parlé aussi de la question de l'Octroi pour déclairer que les taxes de remplacement établiront plus de justice et d'égalité dans leimpôt; il a reproché enûn à l'e l'inion commerciales de faire campage centre la suppression de l'Octroi,

rimpot; it a reprodue enin a l'etinon commercialea de faire campagne contro la suppression de l'Octroi, et d'agir «sous la pression paironale» (sie).

Après lui, le citoyen Bailloul a pris la parole, Il a d'abord répeudu au reproche qu'on a fait à la municipalité roubaisienne d'avoir reporté la fête du ler mai au dimanche suivant. C'est à cause du chômercal préfendail.

nicipalité roubaisienne d'avoir reporté la fête du ler mai au dimanche suivant. C'est à cause du chômage, prétond-il.

Le conférencier déreloppe ensuite très longuement (il parle pendant près d'une heure) la déclaration du Maire. A son avis, la minorité du Conseil municipal n'a fait que crier et insulter la majorité. « C'est nous les polis, ajoute-t-il !!!!»

Qui l'aurait oru ?

Venant à parler de la convention des tramways, il prétend qu'elle a été faite en faveur des ouvriers et dit que M. Eugène Motto n'a rien changé au projet de la múnicipalité, il veut bien reconnaître, toutéois, que le chef de la minorité a donné à la convention un caménagement plus confortables. Mais on se fraisant, « il a blanchi la maison bâtie par les socialistes, maison qu'il n'aurait pas su bâtir! »

La fquestion des outrois a préoccupé davantage le citoyen Bailleul. Il s'est efforcé de prouver que les taxes de remplacement votées nar le Conseil municipal allégoaient le pauvre pour surcharger le riche. Mais sentant de suite l'objection, il s'attache à mentrer que l'augmentation sur les loyers sera componsée, pour les petits du moine, par la détaxe des objets de consommation. Selon lui, la taxe d'habitation sera compensée, hous les petits du moine, par la détaxe des objets de consommation. Selon lui, la taxe un le sest bien gardé de parler de la taxe très lourde sur la propriété bâtie qui retombera sur le locataire.

Les droits sur l'alcoct seront compensée, de le seule. Il est bien gardé de parler de la taxe très lourde sur la propriété bâtie qui retombera sur le locataire.

Les droits sur l'alcoct seront compensée, al la taxe sur les chevaux, la muricipalité est disposée à la diminuer si on lui prouve qu'elle est trop forte.

L'adjoint au maire, — ce qui n'est pas fait pour

disposse à la diuinuer si on fui prouve qu'elle est trop forte.

L'adjoint au maire, — ce qui n'est pas fait pour étonner — a reproché beauconp de choses aux patrons, la creation d'une nouvelle Condition publique, surtout, et aussi la dépopulation de Roubaix. En terminent, il a fait une chaude réclame en fareur de la fête du 5 mai.

L'ex-député Moreau, à qui on avait fait appel, a pris ensuite la parole, alors que l'auditoire était déjà las. Aussi, son succès a-t-il été minee; beau-

LA COURSE BORDEAUX-PARI Augustiene, 4 mai. — 1er, Auccutaurer, 8 h. 54; 2e, Lesna: 3e, Chevadiar, 8 h. 54; 4e, Fischer, 8 h. 56; 5e, Green, 8 h. 56.

Speen, 8 h. 55.

DEUX DECHETS

Paris, 4 mai. — Le e Journel Officiel » publiere densain
fleux décrets rerdus sur la proposition du ministre du commauce, l'un modifiant le décret du 11 octobre 1839 portant
rèciement des écoères maiorusius. régiement des écoles nationales. LE CAS DE L'ABBE BRUNEAU IMPORTANTES REVELATIONS

Laval, 4 mai.— On se rappelle l'emotion camée, en juillet 1834, par le procès e l'Exècution, à Laval, de l'abbé Braneau, condamné à la peine de mort pour avoir assainé le curé d'Entrannee, dont il était le vieuire.

Avant de monter à l'échafaud, l'abbé Braneau imiste pour qu'on remit au procurear de la République, M. Déribéré-Besgardes — actuellement député d'une des circos-criptions de Mayerme — une certaine lettre fermée dont il suppliait qu'on pris oennaissaine.

Ur, les journaux régienaux racontent que ces jours-ci mouvair. à Nantes, la servante — la Jesupette — du mouvair. À Nantes, la servante — la Jesupette — du mouvair. La vieu me cette femme, avant de mourir.

consent, a realier, la servante — la Jennette -cons d'Entranmes et que cette femme, avant de mé grouvait le besoin de dédaure devant témoins que ce che l'assasin de l'abbé Fricot... que es fut elle qui, d'une autre personne, commit l'horrible messires, a clie se confessa de suite à l'abbé Bryneau pour achet sièmec de ce dernière... »

silence de ce dernier... »
Cette révélation faite ces jours derniers aux journaux de Laval par une lettre de Nantes, cause en ville et dans la région une énorme émotiuse.
Les commentatires vont leur train... et on demande avec instance communication de la lettre adressée par Bruneau du montager de la Educhibians...

instance communication de la lettre adressée par Bruncau et procureur de la République...
Paris, 8 mai. — Le Procureur de la République, auquel l'able Bruncau aurait remis, avant de monter sur l'échafand, une lettre fermée dont il suppliait «u'on prit connaissance, est M. Déribère-Despardee, actuallement député la Maçonne.
Un rédacteur de l'« Agence Nationale» a une ce au d'un rédacteur de l'« Agence Nationale» a une ce au que que déclaration que ce roit au sujet de cet incident.

L'INCENDIE DE JAKSONVILLE (FLORIDES) New-York, 4 mai. — L'Opéra, l'orphelinat, les hanques, le greffe de la ville et les archives out été brâ-lés. Les résidences suburbaines ent aussi beaucoup soufiert. Au moment où l'incendie était à son plus haut point, des gens sans aveu ent essayé de piller les

coup d'auditeurs ent quitté la salle pendant qu'il parlait. De son discours, assez incolore, nous n'ex vons rien à retenir.

Après le vote d'un ordre du jour par lequel l'assemblés donnait sa confiance à la majorité du Conseil municipal et adoptait le projet de suppression da l'Octroi, la séance a été levée. Il était 10 heures 45.

SYNDICAT MEXTE DE L'INDUSTRIE ROU-BAISTENNE. — Réunion. — Le bureau Syndical BAISTENNE. — Réunion. — Le bureau Syndical se réunira lundi é mai 1901, à six heures précises du soir, au siège Syndical, 22, rue de la Paix. Orcre qui jour: Admissions dans le Syndicat (dissines libres), dans la société de Secours-Mutuels, St.Joseph. Demande de pension en faveur-M'un ancien sociétaire. Réunion du Conseil Syndical. Assemblée générole annuelle. Questions diverses.

Réunion du Conseil Syndical. Assemblée générole annuelle. Questions diverses.

LES VOLS DE NUIT. — Nouveaux exploits de cambrioleurs. — Une audaccleuse tentative rue Saint-Antoine. — La bande de cambrioleurs qui opère en ce moment, à Roubaix, vient encore do se signaler par de nonveaux et audacieux exploits.

Dans la nuit de vendredi à samedi, les mulfaiteurs ont pénéré dans l'établissement de M. Henri Augem, tisseur à façon, rue St-Autoine et ont tenté de fracturer un coffre-fort, se trouvant dans leg bureaux et qui a subi de fortes nessées. N'ayant pas réusai à ouvrir le mœulle; les veleurs ont brisé les seriuses de plusieurs pupitres et se sont emgarée d'objets de peu de valeur.

C'est en arrivant à leur travail, samedi matin que les employés constatèrent la tentative de vol. M. Henri Augem informa aussiété la police et M. Pru-d'homme, commissaire, mit immédiatement en campagne les agents de saireté.

Jusqu'à présent, l'enquête n'a pas abouti. Les malfaiteurs n'ent laissé aucune trace compromettante de leur paasage et li est difficile de savoir par quel moyen ils ont pu pénétrer dans l'établissement. Le concierge, M. Henri Sinous, a déclaré avoir entendu du bruit vers minuit et demi, Il s'est alors levé et a fait une ronde sans rien remarquer d'anormu'. Il est probable que les cambrioleurs dérangés dans leur besogue, on tabandonné vivement la place, Dans tous les cas, cette tentaire de vol, d'encte chez ara auteurs une audece peu commune.

UNE MORT SUBITE A LA GARE. — Samedi

Dana toua les cas, cette tentative de vol, dénote chez sis auteurs une audace peu commune. UNE MORT SUBITE À LA GARE. — Samedisoir, vers 6 heurs, M. Polifor Delannoy, tisserand à la main, venait à la Garc, faire une couves pour son patron, M. Louis Willem, fabricant, rue de Huspice. Houvrier était à poine entré dans la saile des Pas-Perdus, qu'il s'affaissa sur lé sol. Le brigadier de police Calonne et plusieurs voyaneurs as portèrent à son secours. Transporté inabiné à la plarmacie Wibaux, rue de la Garc, M. Delannoy, fut examiné de suité; par M. le docteur Delecoupilerie qui passait à ce moment et qui ne put que contater la mort due à la rupture d'un anévrine. Le corps de l'ouvrier, fut conduit à l'Hôte-Deu. Sa famille fut prévenue dans la toirée.

M. Delannoy était âgée de 63 ans et habitait rue du Tilleul.

UNE JEUNE FILLE RENVERSEE PAR UNE UNE JEUNE FILLE RENVERSEE PAR UNE VOITURE. — Samedi matin, vens 7 henres et demie, une ouvrière éplucheuse, Zélic Hnyrens, agés de 16 aus, en traversant la place de la Fosse-aux-Ochenes, fut renversée par la voiture de M. Dapont, marehand de bestiaux, boulevard de Strasbourg. La voiture était conduite par son domestique. Julien Paré.

La jeune fille fut relevée par des personnes témoins de l'accident et transportée à la phorasseine de M. Lecru, où M. le docteur Druesne, matéd, ne terda pas à arriver. Le praticien a constaté que la victime portait sur le corps des contusions saus erravité, mais qui la forceront à un ropes de dix jours.

té, mais qui la forceront à un repes de dix jours INJURES A UN MAGISTRAT. — Vendredi. vers cinq heures du soir, au moment où M. le Jugo de Paix du canton-Nord, passait boulevard Jugo de Paix du canton-Nord, passat boulevard Gaubetta, un individu qui a dejà subi de nombreuses condamnations pour ivresse, reconnaissant le ma-gistrat, se mit à l'injurier. Des agents témains de l'issedent mirent immédiatement en état, d'arres-tion l'imdividu qui fut conduit au poste de police de la place Ste-Elisabeth, Il se nomme Jules De-gufroy, marchand de quatre-saisons, et habite un du Bassin, 12.

du Bassin, 12.

Bains Roubaisiens.— Tout le monde selmet que l'usago des bains-est excellent pour la sonté; qu'il fait disparaître les malaises de tous genres, et prévient les malaites; mais if aut aussi resonantre que c'est un moyen parfait de propreté. Nos cencitovens out denc tout intérêt à se rendre, chaque semaine, aux Bains roubaisiens, rue l'ierre-Morte, chi ils trouveront tout le confort et tous les soins dévirables. TOUTES NOS ELEGANTES qui tendent être coiffice à la dernière mode et avec le plus grand goût sont derenues les clientes assidues de Mme Chastin-Rommens qui a ouvert il y a quelques mois un salon. 105, rue de la Gare. Mine Chastin-Rommens du spécialité du schampooing et seingeing; on

fait une spécialité du schampooing et seing trouve également chez elle des posticles

gmées.

M. Chastin-Rommens, de son côté, prend des abonmemants en ville pour les messieurs : coupes de chèvoux, soins de la tôte. Le jeudi — jour de congé dans
les écoles — il est à la disposition des familles pour
les enfants.

les coffarts.

Mos CHOMBART-PAYEN, 7, rue du
Bois, Grand choix de confections pour
Dames, Jaquettes et Collets, Costumes
tafileur, Japes, Jupons et Corsages.
PIANOS, HARMONIUMS ET ORGUES.

Maison Jouville-Lelong et Cie, rue d'Intermann, ét
Roubaix, fondée en 1885 pour la construction et réparation des instruments; recommandée pour son travait
et la modicité de ses priz. Lastruments de premiser choix garantis indéfiniment sur facture contre tout
défaut de construction. Vente, échange, location de
pianos neufe, à partir de 6 france par mois avec facilité
d'achat. Accordeur diplômé de la maison Pleyel, de
Paris.

Communications

ROUBAIX. — Communications
ROUBAIX. — Avis anx instellers. — Un groupe d'amis fonde une symphonie, chez M. Destbauwer, este Philimon, à Roubaix. Elle est destinée à funiouser avez des

hôtels, mais la police est intervente à temps. Le maire a convoqué une assemblée pour étudier les moyens de porter secours aux indigents. Les gares de chemin de fer ont été converties en hôpitaux et en logements temperaires pour la population.

DERNIERES NOUVELLES RAGIONALES

LILLE. Les obsèques de M. Léon Feuder, professeur de procedure civile à la Freulté de droit de l'Pétat, à Lille, curt en lieu jeuc'h meita. L'ameistance étais nombroute. Au cincidère quaéra dincours out été prononcés, par Mé. Marpottes, ractaur de l'Université; Vallaz, dopon de la Faculté de droit; Pelit-Dutaillis, directaur de l'école de commerce, et Piquet, étadiant en droit.

— Les tirs de guerre à Eisseune. — Le 16e Induitées.

Les tirs de greere à Sissume. — Le 16e hataifest de danseurs à pied quitters Lills, dimanche à ciase jeures du matin, nour se rendre au camp de Sisseume, et il deix effectuer ses tirs de guerre. A sou four, le 10 juin, le 43e de ligne se mettra en route pour Sissonnè et restera d Lille le 9 juillet. COTONS AMERICAINS

New-York, mmedi 4 mai 1901. Cours de clôture

TERME	NEW-YORK .		NEW-ORLEANS	
	CE) GHI	précédente	cejeur	présédente
Mai 1904	7.12	7.78	7.69	7.75
Juin	7.74	7.80	7.60	7.66
Imiliot	7.73	7.79	7.56	7.62
Aett	7.45	7 51	7,35	7.41
Septembre	7.22	7.30	7.07	7.08
Octobre	7.13	7.19	6.94	6.98
Novembre	7.09	7.15	6.91	6.94
Décembre	7.09	7.14	6,90	6.97
Janvier	7.10	7.16	-	-
Février			-	
Mars	-			
Avril				1
RECETT	Es	CE JOUR		A VEILLE
Ports des Etats-l	Inis	13.000 ba	les 10.	000 balles

je voi siles si me vais in les sa les me scanda , Ur vité p Vaus bours de and Jaces ques fe Ma , Je ridicul

DERNIÈRE HEURE

3 EDITION LES BAGARRES D'ALGER. — HUIT ARRESTATIONS. — UN ADJOINT POURSUIVI
Alger, 4 mai. — Huit, prestations ont été opérées
aujourd'hui, pour participation aux bagarres dont les
incidents de la brasserie Tantonville ont été la cause,

il y a huit jours.

M. Lionne, adjoint au moire sera poursuivi en raison de l'altercatien qu'il eut à la mairie avec le commissaire venu pour relever les noms des personnes qui avaient adressé des témoignages de sympathie à M. Max Edgis. Il cet inculpé d'outrages envers un

a M. Max Regis a fait cette après-midi sa première cortic en voiture. Il est allé voir son frère que son état setient toiquer à la villa anti-juive.

M. Max Regis a fait cette après-midi sa première cortic en voiture. Il est allé voir son frère que son état setient toiquer à la villa anti-juive.

UN DETACHEMENT FILANÇAIS ATTAQUE
A LA FIMONTIERE MAROCAINE.

Alger, 4 mai. — Le journal e Les Nouvelles a d'Alger respoit de sun correspondant à Duverrier, les nonvelles que voiri. En étécachement, eommandé par un lieutemant, a été attaqué le 23 avril, entre Djenan-cel-dar et Diverrier, la follambère, de co dernier point. Les nôtires ents riprets à conps de fen. Le Tjith qui était embusque sur una hasteur, à 1600 mètres cuviron de la route, a rétregandé vers Siduij. Le détachement de 16 hommes environ, u'a eu personne de tué ou de blessé. Les charrettes et petits convois ont pu circuler sans eucombres. Toutefois des mesures de précautions out été prises par les commandants d'armes, qui exigent que tout circule in multi-du 23 au 24 avril des maraudeurs ent escays d'enlover le troupeau du boucher militaires. Dans la nult été repoussés par dus bergers, après de nombreux resma de feu échangés de part et d'autre.

ministériel et franc-maçon d'Orléans. Dans une lettre rendue publique, M. Alasseur reproche à M. Ravier de l'avoir attaqué et fait attaquer dans son journal, slors, qu'il est son débiteur pour une somme dont le chiffre d'est pas indiqué. M. Ravier a riposté à cette lettre par un envoi de témoins à M. Alasseur. con d'Orléans. Dans

LES AGRICULTEURS DU MORD

LES AGRICULTEURS DU NORD
OHBZ M. JEAN DUPUY
Paris, 4 mai. — M. Jean Dupuy, ministre de l'Agriculture, a regu aujourd'hui une delégation de la
société des Agriculteurs du Nord, qui lui a été présentée par son président M, Pottier. Cette délégation a soumis à l'avis du ministre un vœu émis par la
société des agriculteurs du Nord dans sa dernièr péunion tendant à obtenir que l'administration des contributions indirectes autorise dans toutes les communes des entrepôts de mélasses dénaturées avec caution de régie. Les fabricants expédieraient par acquit
dans ces entrepôts où les cultivateurs pourraient s'approvisionner sous certaines conditions et notament provisionner sous certaines conditions et notamm selon les prescriptions indiquées dans une circul-du mois de novembre par le ministre des finances.

LE BANQUET DES CONSTRUCTEURS

Paris, 4 mai. — Ce soir a eu lieu, sous la présidence du ministre de l'Agriculture, le banquet annuel de l'association des constructeure de machines et ins-trumente agricoles. M. Jean Dupys, dans une courte allocation, a constaté que si l'Agriculture traverse

une crise, il convient de no pas s'en alarmer outre mesure, puis en terminant, le ministre a dit qui avait confiance dans l'esprit de concorde des a ricul-teurs pour eurmonter toutes les difficultés de l'heure présente.

présente.

MODIFICATIONS A LA LOI SUR LES

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Paris, 4 mai. — La commission d'assistance et de

prévoyance sociales a entondu et adopté ce soir le

rapport de M. Mirman sur les medifications diverses

à la loi sur les accidents du travail. La commission

a chargé M. Mirman de demander à la Chambre la

discussion immédiate de ce rapport, dans l'impossibi
lité où elle est de mettre au point, pour la rentrée

LE REFERENDUM DES MINEURS SUR LA GREVE GENERALE. — LE SCRUTIN DE DIMANCHE. — LA QUESTION DES ABSTENTIONNISTES. Paris, 4 mai. — C'est demain dimarche que doit s'ouvri dans les sections de mineurs, qui n'ent pas voté dimarch dernier, le vote sur le rejenendum que M. Cotte, secrétair

hirtes.

Dien que les grévietes de Montecau n'aient pas escore dond leur adhesion à la proposition qui leur est faite, par leur syndients, de cemer le chionage, on se demande si la reuveille, qui sera counte pariout demain matin, du revientent de Montecau, no contribueta pas à faire persister les abstentionnistes dans leur abstention et si même, dans seuscours de centres, on ne jugara pas à propos de ne pas ouvrir de actuti.

A MONTECATI